



**MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Paris, le 16 juillet 2020

**Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé et Brigitte Bourguignon, ministre déléguée à l'Autonomie, se sont vus remettre aujourd'hui par Jérôme Guedj, ancien président du Conseil général de l'Essonne, le rapport conclusif de la mission sur l'isolement des personnes âgées en période de Covid-19 et au-delà, qui propose de nombreuses pistes pour structurer une politique pérenne de lutte contre l'isolement.**

- La mission exercée bénévolement par M. Jérôme Guedj depuis le 24 mars dernier, appuyé par une équipe opérationnelle composée d'experts, de représentants des personnes âgées, de fédérations et associations gestionnaires d'EHPAD et de services à domicile, d'associations représentant les collectivités locales, d'associations intervenant dans le champ de la solidarité et la lutte contre l'isolement, a permis de fédérer, valoriser, coordonner de nombreuses initiatives destinées à lutter contre l'isolement durant la crise. Les ministres remercient Jérôme Guedj et la mission pour les différents travaux fournis et recommandations proposées en un temps très ramassé :
- 8 avril 2020 : rapport d'étape n°1 intitulé "Lutter contre l'isolement des personnes âgées et fragiles isolées en période de confinement : un plan de mobilisation nationale d'urgence, un plan d'action territorial reposant sur les 10 besoins essentiels des personnes fragiles, des jalons pour l'après-crise."

- 18 avril 2020 : rapport d'étape n°2, intitulé "Recommandations destinées à permettre à nouveau les visites de familles et de bénévoles dans les EHPAD : Concilier nécessaire protection des résidents et rétablissement du lien avec les proches", préparatoire aux nouvelles consignes nationales diffusées par le ministère des Solidarités et de la Santé le 20 avril 2020

- 27 avril 2020 : Remise d'une note d'étape n°3 intitulée "Préparation du déconfinement et lutte contre l'isolement des personnes âgées", transmise à Jean Castex dans le cadre de la préparation du plan de préparation de la sortie du confinement.

- 6 mai 2020 : lancement du portail [rompre-isolement-aines.gouv.fr](http://rompre-isolement-aines.gouv.fr). élaboré par la mission Ce site recense des initiatives libres d'accès et disponibles sur l'ensemble du territoire et des actions locales innovantes et reproductibles participant de la lutte contre l'isolement des personnes âgées.

- 27 juin 2020 : rapport d'étape n°4 : élaboration d'un « Guide méthodologique pour la création de coopérations locale de veille sur l'isolement social des âgés (VISA) »

- 16 juillet 2020 : rapport n°5 et conclusif de la mission « Déconfinés mais toujours isolés ? Pistes pour une politique pérenne de lutte contre l'isolement des personnes âgées »

- Les ministres ont également tenu à réunir et remercier ce 16 juillet tous les acteurs mobilisés contre l'isolement des personnes âgées dont l'engagement déterminant tout au long de la crise et encore aujourd'hui a contribué à atténuer, autant que possible, les conséquences du confinement pour les plus vulnérables de nos concitoyens.

Ils souhaitent que les enseignements de cette période exceptionnelle permettent de construire ensemble une mobilisation nationale contre l'isolement des personnes âgées. Une concertation spécifique avec ces acteurs est par ailleurs engagée dans la perspective de la réforme « grand âge et autonomie ». Les ministres confirment ainsi la volonté de voir les enjeux de l'isolement figurer à part entière dans cette réforme.

Les ministres ont annoncé la diffusion auprès des préfetures, des élus locaux, des établissements et services, et des associations du « Guide méthodologique pour la création de coopérations locales Veille contre l'isolement Social des

Âgés (VISA) », lui-même fruit d'une concertation menée par la mission. A partir des expériences de terrain avant et pendant la crise, ce guide invite les acteurs locaux à organiser une action coordonnée de lutte contre l'isolement et fournit des réponses opérationnelles pour y parvenir.

Les ministres saluent la décision prise lors du dernier Conseil de la CNSA d'intégrer les missions de lutte contre l'isolement des personnes âgées dans sa stratégie d'animation territoriale. Elle pourra s'appuyer sur l'expérience du réseau associatif Mona Lisa, dont une partie des missions est désormais intégrée au sein de la CNSA.

**Contact presse :**

**Ministère des Solidarités et de la Santé**

**Cabinet d'Olivier Véran**

Mél : [sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr](mailto:sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr)

**Cabinet de Brigitte Bourguignon**

14, avenue Duquesne

75350 Paris SP 07

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse [DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr](mailto:DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr).

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)